

## dissertation - 1958 : un coup d'Etat ?

Par **katie**, le **18/02/2007** à **13:57**

bonjour à toutes et tous!

voilà j'ai un soucis pour faire une dissertation en droit constitutionnel, à tel point que je n'arrive même pas à trouver ma problématique. pourtant le sujet ne semble pas difficile mais je dois avouer que je suis complètement bloquée! le sujet est le suivant: "1958: un coup d'Etat?" si quelqu'un arrive à me guider ne serait-ce qu'un tout petit peu, je lui en serai très reconnaissante. merci d'avance pour vos réponses

[color=darkred:1xe0wdwk]Edit de Mathou : titre pour plus de clareté et pour attirer les réponses wink. [/color:1xe0wdwk][color]

Par **Nounoupoun**, le **18/02/2007** à **19:14**

Waoh voilà le sujet!

Je pense que tu dois prendre le sujet dans le sens prise pouvoirs de de Gaulle et dans queklles conditions (tous lui laissent les pouvoirs). Il "impose" ses idées sur les institutions (déjà présentes dans le Discours de Bayeux), met en place la Vè République.

D'un autre coté il le fait dans la légalité, donc bien sur que non ce n'est pas un coup d'Etat. Voilà déjà qq idées ...

Par **Grenadine41**, le **19/02/2007** à **22:21**

Pense au compromis de 1958 entre de gaulle et les parlementaires car ce n'est pas un coup d'état car ce sont les parlemantaires qui demandent à de gaulle de revenir au pouvoir ...

1958 c plus le fruit d'un compromis entre parlementaires et de gaulle qu'un coup d'état ...

voilà voil bon courage!